



INSTITUT DE THEOLOGIE EVANGELIQUE DU SENEGAL

Une œuvre de coopération de membres, associés et partenaires de la Fraternité Évangélique du Sénégal

Etablissement d'enseignement supérieur reconnu par le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales sous le récépissé N° 12845/MINT.CL/DAGAT/DE/AS du 29 Mars 2007

B.P. 1496, Thiès, Sénégal
Tel. 77-574.16.86 ou 77.658.80.37
Email : ites.senegal@gmail.com

COURS EN LIGNE

GUIDE ANDRAGOGIQUE (POUR LES ÉTUDIANTS)

2023-2024

COORDINATION DE CEL

Tel. : +221 78 176 45 64 / 76 321 29 05 / 70 511 03 21

E-mail : cel@itesenegal.org

Plateforme : www.cel.itesenegal.org

*Nos cours en ligne sont offerts en partenariat avec **West Afrika Mission** (www.verrenaasten.nl/west-afrika-mission) et la **Faculté Jean Calvin** (www.facultejeancalvin.com), conformément à des accords pour développer l'enseignement en ligne en Afrique francophone.*

1. Le cadre général des cours

Les cours que vous recevrez en ligne pour le compte de la Licence en Théologie (LT) sont principalement des cours conçus par les professeurs de la Faculté Jean Calvin (FJC ; www.facultejean-calvin.com), partenaire académique et technique d'ITES pour la Licence en Théologie (LTh) et les Cours à la carte (CAC).

L'importance qu'il y a avec les cours de FJC est qu'ils ont un contenu didactique si riche et vous facilitent la tâche. Vous avez donc l'opportunité de suivre des cours répondant au standard international de l'enseignement universitaire à distance et d'être tutorés par des enseignants compétents en termes d'accompagnement contextualisé par rapport à l'Eglise et la société africaines.

2. Outils/guides académiques

La charte d'éthique et de déontologie, le calendrier académique, le calendrier de paiement des frais, la fiche de programmation des cours seront postés sur la plateforme. Veuillez les télécharger et les imprimer de façon à les avoir à votre portée à tout moment.

La coordination publie et publiera toujours des documents d'orientation ou d'intérêt académique. Les étudiant(e)s devraient être attentifs, en visitant régulièrement la plateforme des cours (www.cel.itesenegal.org).

3. Validation d'un cours

De façon générale, chaque cours sera évalué par un travail axé sur la lecture des documents soumis et un examen. La durée déroulante d'un cours est indiquée dans la fiche de programmation.

Il peut arriver qu'un tuteur de cours donne d'autres activités d'évaluation. Si c'est le cas, cela sera expressément et particulièrement annoncé aux étudiants par le Coordinateur ou par le tuteur lui-même.

Toute évaluation se fera au cours de la période où le cours est programmé. L'étudiant(e) recalé en seconde session devra se préparer pour la période calendaire indiquée à cet effet (voir le calendrier académique).

La moyenne (minimum) de validation d'un cours est de 11/20. En dessous de cette moyenne, l'étudiant(e) passera en seconde session. Dans ce cas, il n'aura pas plus de 11/20. S'il obtient 10/20 (ou garde cette note qui l'aura ramené en seconde session), il aura validé, de cette façon, le cours. En dessous de 10/20 (en seconde session), l'étudiant refera le cours.

4. Organisation des cours et des travaux

Les étudiants suivront en moyenne 10 cours par an (programmés). En général, un peu plus de la moitié des cours de l'année passeront au premier semestre (soit 6 cours sur 10). Les périodes des cours sont marqués sur le calendrier académique. Il est possible de suivre et valider plus de 10 cours par an. Il suffit de le signifier à la coordination, qui avisera l'enseignant ou les enseignants concernés pour un accompagnement spécial.

Les cours qui sont programmés pour l'année académique sont pris à la fois par les étudiants de LT₁, LT₂, LT₃. Dans le système LMD (à crédits), les cours d'un cycle donné se prennent à n'importe quel niveau, pourvu que les matières considérées n'aient pas un lien didactique important de progression et qu'elles soient validées. Ce qui compte essentiellement dans ce système, ce sont les crédits obtenus

pour les mêmes « compétences travaillées ». Cela se traduit dans les indicateurs d'activités d'apprentissage effectuées et créditées.

Quelques matières ont une relation de progression ; celles-ci seront programmées en fonction de cette progressivité. Il s'agit principalement des cours du bloc dit des Sciences bibliques : langues, exégèse, etc. Les cours d'Exégèse et de Théologie biblique (Ancien Testament ou du Nouveau Testament) se feront après les cours de langues bibliques. C'est aussi pour cela qu'ils sont et seront toujours programmés à la dernière année de licence.

Si un étudiant a suivi un ou des cours de Théologie au titre similaire à ceux des cours comptant pour son cycle, il peut faire connaître les notes reçues dans ces cours. Un travail de valorisation des acquis académiques sera effectué par la coordination. En fonction de ce travail, l'étudiant pourrait : (1) conserver ses notes (antérieures) et être dispensés des cours en question ; ou (2) faire des travaux de synthèse académique portant sur ces matières en correspondance.

A la deuxième année, les étudiants passeront au moins un mois calendaire de stage dans une église (autre que la leur), une organisation chrétienne, un institut biblique ou théologique ou toute structure répondant aux objectifs liés au stage. L'étudiant est appelé à rechercher la structure qui convient le mieux à son profil éducatif, ses attentes générales et son orientation ministérielle. La coordination l'accompagnera dans le choix de la structure, fournira le programme de stage à la structure, en fera le suivi, évaluera conjointement avec le responsable principal de la structure en question le stage en vue du certificat de stage.

A la troisième année, l'étudiant(e) écrira un mini-mémoire (ou monographie) de Licence en Théologie. Ce mini-mémoire aura une longueur comprise entre 30 et 45 pages. Le travail sera encadré par un enseignant/tuteur du corps/réseau de CEL, en étroite collaboration avec la coordination. Un projet de 3 à 5 pages de monographie est préalablement rédigé (au cours de la deuxième année) par l'étudiant sous la supervision de la coordination, qui le reçoit et le confie à l'encadreur qu'intéresse le domaine dans lequel semble pointer la monographie. Celle-ci s'écrit au cours du second/dernier semestre de la troisième année. Toutefois, l'étudiant(e) peut prendre de l'avance dans sa recherche documentaire (personnelle).

Les crédits de chaque cours, du stage et du mini-mémoire sont indiqués dans la description de la licence en théologie (voir la liste des cours de la licence sur le site ou dans le catalogue).

5. Relevé de notes

Les relevés de notes seront conçus et reçus par semestre. Le relevé du second/dernier semestre de l'année reprendra les notes du premier semestre de façon à donner à voir tous les points et la moyenne annuelle (ou de chaque niveau : LT₁, LT₂, LT₃ de l'étudiant). Le dernier relevé de la troisième année condensera, dans un tableau spéciale les moyennes de chaque année et la moyenne pour le cycle.

6. Paiement des frais académiques

Pour fonctionner, un programme académique demande beaucoup en termes de matériels/matériaux d'équipement. Le tutorat des cours et la coordination font un travail coûteux : en temps et en énergie physique ou intellectuelle. En payant ses frais académiques, l'étudiant participe de façon responsable à son éducation ; il devrait d'ailleurs en être fier.

Les frais académiques seront payés selon le calendrier prévu à cet effet (téléchargeable sur le site). Pour tout versement/virement, présentez une copie du reçu bancaire à la Coordination

(cel@itesenegal.org et soeur.carolinejulie@gmail.com). Assurez-vous d'avoir reçu confirmation, notamment de la coordination.

Pour chaque tranche de paiement/versement, un délai est prévu. Veuillez respecter le délai indiqué, faute de quoi la Coordination suspendra votre participation au cours.

7. Accompagnement du processus d'apprentissage de la part de la coordination et des tuteurs

La semaine des cours va de lundi à vendredi. Mais, pour certaines raisons, des enseignants peuvent tenir des séances synchrones en week-end (surtout samedi). A part cela, les étudiants pourront profiter des weekends pour mieux apprendre. La plateforme est à leur disposition tous les jours de la semaine (24h/24).

En général, la coordination délivre d'importantes communications d'intérêt andragogique les lundis. Mais elle restera alerte à tout moment pour les étudiants (par Whatsapp ou par e-mail). Le Coordinateur et le Gestionnaire de la plateforme répondent aux messages d'usage des étudiants dans l'espace de 24-72h. Les journées de samedi et de dimanche sont de pause pour la coordination. Celle-ci ne peut répondre qu'exceptionnellement à des messages provenant des étudiants ces jours-là. En cas d'urgence pour samedi et dimanche, il est demandé aux étudiants de laisser une alerte WhatsApp au Coordinateur et/ou au Gestionnaire.

Les tuteurs des cours programmés sont au service des étudiants de lundi à vendredi. Pendant la période d'un cours, son tuteur répond aux messages et aux questions d'accompagnement des étudiants dans un délai de 24-72h. Mais en cas d'urgence, prière d'alerter le Coordinateur, qui peut en faire le relais ou donner des réponses d'accompagnement dans certains cas à la place d'un tuteur.

8. Relations entre étudiants

Les étudiants d'un même programme (LT ou DUET), et surtout d'un même niveau (LT₁, LT₂, LT₃; ou DU₁, DU₂, DU₃), peuvent s'entraider sur le plan pédagogique/andragogique (évidemment sans copier des idées des uns des autres ni faire des travaux les uns pour les autres). Il y aura un espace « forum » de discussion entre étudiants d'un même niveau sur la plateforme des cours. Que ce soit dans ce forum ou ailleurs, les étudiants sont appelés à se respecter et à développer une amitié fraternelle au service de la théologie.

La coordination encourage et encouragera les étudiants à s'organiser pour constituer une communauté d'apprenants et ainsi développer un esprit de solidarité étudiante. Un groupe WhatsApp administré par le président des étudiants (CEL) est mis à la disposition des étudiants. Ce groupe sera utilement supervisé par l'Assistant de coordination chargé du registrariat et de la communication. Les étudiants veilleront eux-mêmes à l'ordre dans le groupe. La coordination peut intervenir, s'il le faut.

Encouragés par la coordination et poussés par l'amour biblique, et l'esprit de solidarité chrétienne, les étudiants pourront faire des cotisations afin de répondre à des besoins qui relèvent d'activités culturelles étudiantes ou venir en aide les uns aux autres en cas de graves difficultés. Il appartient aux étudiants de préciser les contours ou le mécanisme de ces cotisations pour solidarité « étudiante ». La validation du mécanisme reviendra à la coordination.

9. Evaluation de la part des étudiants

Il n'y a pas que le travail des apprenants qu'on évalue. Dans un cadre andragogique, le travail de toutes les parties prenantes est soumis à l'évaluation. La fonction de l'évaluation du travail en situation andragogique n'est pas de sanctionner, mais d'apprécier objectivement les résultats sur la base des objectifs d'apprentissage et d'accompagnement. Le but est d'améliorer les indicateurs de réussite ou de performance. Le monde universitaire africain ne devrait plus avoir peur de se soumettre entièrement à la démarche d'évaluation.

A la fin d'un cours tutoré, les étudiant(e)s sont appelés à évaluer l'accompagnement fourni/assuré par l'enseignant et la coordination. L'Andragogie voudrait que l'apprenant soit au cœur de sa propre formation. Cela signifie qu'il est tout à fait normal et même souhaité que les apprenants adultes se prononcent sur ce qu'ils reçoivent et fassent savoir en quoi tel ou tel cours les aura aidés à aller dans le sens de l'atteinte des objectifs et des compétences associées.

A la fin de chaque semestre, les étudiants seront mis à contribution pour évaluer le travail d'accompagnement qu'effectuent le Coordinateur et le Webmaster. Il leur sera également demandé de participer à l'évaluation générale de l'année académique à la fin de celle-ci.

La coordination n'exige pas des étudiants qu'ils évaluent le travail des tuteurs, du Webmaster et du Coordinateur, mais elle les encourage vivement à le faire sans craindre quoi que ce soit.

Les étudiants n'ont pas besoin de craindre de faire ce travail d'évaluation, que ce soit par rapport au tutorat et à la coordination. Il n'y a aucun risque à courir en le faisant, car la coordination garantit le droit qu'à chaque étudiant de s'exprimer aussi librement qu'il le souhaite, pourvu que cela se fasse d'une manière objective et soit dirigé vers les faits et non vers les personnes.

10. La contribution pour l' « image institutionnelle » d'ITES

Il y aura un blog « étudiants » sur le bord de la plateforme (www.cel.itesenegal.org). Dans ce blog, les étudiants, qui le souhaitent, pourront faire publier par le Webmaster des textes d'édification. Il peut s'agir des tapuscrits de prédication, des études bibliques qu'ils auront préparées/dirigées, des exposés présentés en conférence ou en séminaire, des résumés de leur monographie, etc. Toute publication se fera sur avis du Coordinateur (après éventuelles corrections) et au compte de l'étudiant lui-même. La coordination peut demander à certains étudiants, du moins ceux et celles qui n'y voient aucun inconvénient pour eux-mêmes, de fournir/partager leur témoignage et les traits de leurs ministères.

Il est demandé aux étudiants d'être des ambassadeurs de CEL/ITES. La meilleure façon de représenter CEL/ITES de la part des étudiants, c'est de porter le flambeau de la fonction théologique dans l'Eglise et la société. Ils peuvent également recommander les programmes de CEL/ITES à des personnes qui en ont besoin ou qui auraient intérêt à suivre une formation ou une autre pour les ministères chrétiens.

« Une fois célien/itésois, célien/itésois pour toujours ! ». Voilà un slogan à garder à l'esprit. Les étudiants de CEL sont appelés à s'inscrire dans la démarche d'un mouvement dynamique de développement qu'incarne ITES. Qu'ils y évoluent ou achèvent leur cycle de formation, ils restent « Itésois » dans ce sens-là, pour participer aux efforts de l'institution pour la formation des dirigeants pour le développement de l'Eglise et de la société africaines.

La coordination recommande vivement à tous les étudiants de lire la Charte d'éthique et de déontologie de CEL (à télécharger sur le site). Cette charte condense les principes de bonne conduite, tant pour la Coordination et les tuteurs des cours, que pour les étudiants.

Pour toutes (autres) questions d'ordre andragogiques ou générales, veuillez contacter la coordination :
Tél./Whatsapp : +221 77 341 18 40
E-mail : cel@itesenegal.org